ACNUSA
AUTORITÉ DE CONTRÔLE DES NUISANCES AÉROPORTUAIRES

ANALYSE COMPARATIVE DES SURVOLS DE LA COMMUNE DE COLOMBES (92)

Juillet 2023

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SOMMAIRE

I. Carte de situation des survols et récapitulatif des données analysées 2
II. Configuration Face à l'Ouest 6
A. Répartition temporelle des survols 6
B. Répartition spatiale des survols 7
C. Observations 9
III. Configuration face à l'est 10
A. Répartition temporelle des survols 10
B. Répartition spatiale des survols 11
C. Observations 13
IV. Conclusion 14
V. Pour en savoir plus 15

CONTEXTE

Le pôle technique de l'ACNUSA a réalisé une analyse comparative des trajectoires des mois de juin 2019, 2022 et 2023. Cette analyse a été produite à partir du traitement des données RADAR de la région Île-de-France[1]. Celle-ci objective les survols d'une commune pour une période donnée, et permet par comparaison sur un pas de temps plus long, de pouvoir apprécier une évolution des conditions de survols d'un territoire. Les mois de juin 2020 et 2021 n'ont pas été étudiés par manque de représentativité du trafic aérien suite à l'impact de la crise sanitaire sur le secteur aérien.

Les avions décollant et atterrissant face au vent, son orientation a un impact sur les survols de la commune. Sur les principaux aéroports d'Ile-de-France, on parle de configuration face à l'Est ou face à l'Ouest. Les deux configurations ont été étudiées statistiquement, en créant plusieurs diagrammes : le nombre de survols journaliers, le nombre moyen de survols par configuration, les aéroports de destination et de départ par configuration, la répartition horaire des survols par configuration et enfin la répartition en altitude par configuration.
Une carte de situation est jointe à l'étude et représente les trajectoires selon le type de mouvement (départ, arrivée) et le(s) aéroport(s) concerné(s)).

Pour des raisons de sécurité, l'échantillon de données ne comprend aucun survol lié à des départs ou des arrivées d'aéronefs dont l'activité est de nature militaire ou gouvernementale. Cela n'exclut cependant pas le fait que la commune puisse être survolée par de tels aéronefs. L'échantillonnage exclut également les jours orageux[2] car ils ne sont pas représentatifs de la situation moyenne de survol. Les statistiques fournies concernent uniquement l'emprise de la commune. Les moyennes d'altitudes de survol sont données en mètre (m) par rapport au niveau de la mer, elles ont été calculées sur l'ensemble de la surface de la commune et constituent à ce titre une estimation de l'altitude réelle de l'avion (les altitudes évoluant entre l'entrée et la sortie de l'aéronef de la zone d'étude). Les horaires sont donnés en heure locale.

[1] Source : groupe ADP, Laboratoire ADP

[2] Source : données quotidiennes, Météo-France

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

I. CARTE DE SITUATION DES APPROCHES ET DEPARTS RECAPITULATIF DES DONNEES ANALYSEES

Survols de la zone d'étude (journée type)

Au départ de Roissy CDG
A l'arrivée à Roissy CDG
Colombes
Au départ d'Orly
A l'arrivée à Orly
Au départ du Bourget
A l'arrivée au Bourget

0 0,425 0,85 1,7 km

Configuration Ouest (26/06/2023)

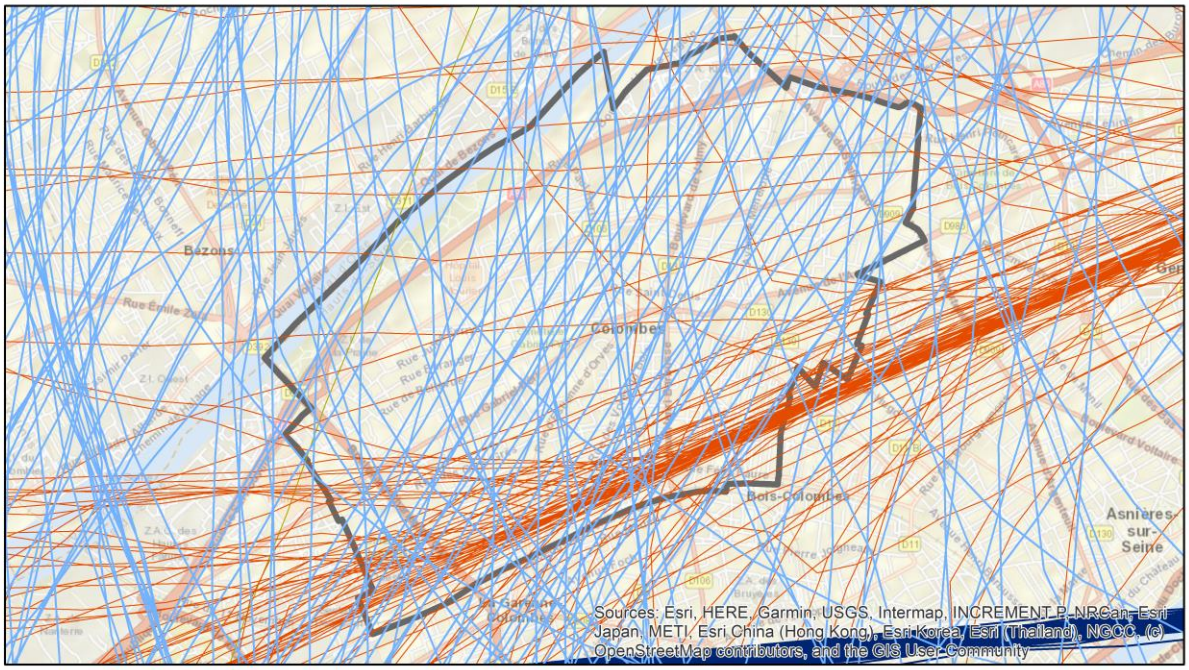

Configuration Est (02/06/2023)

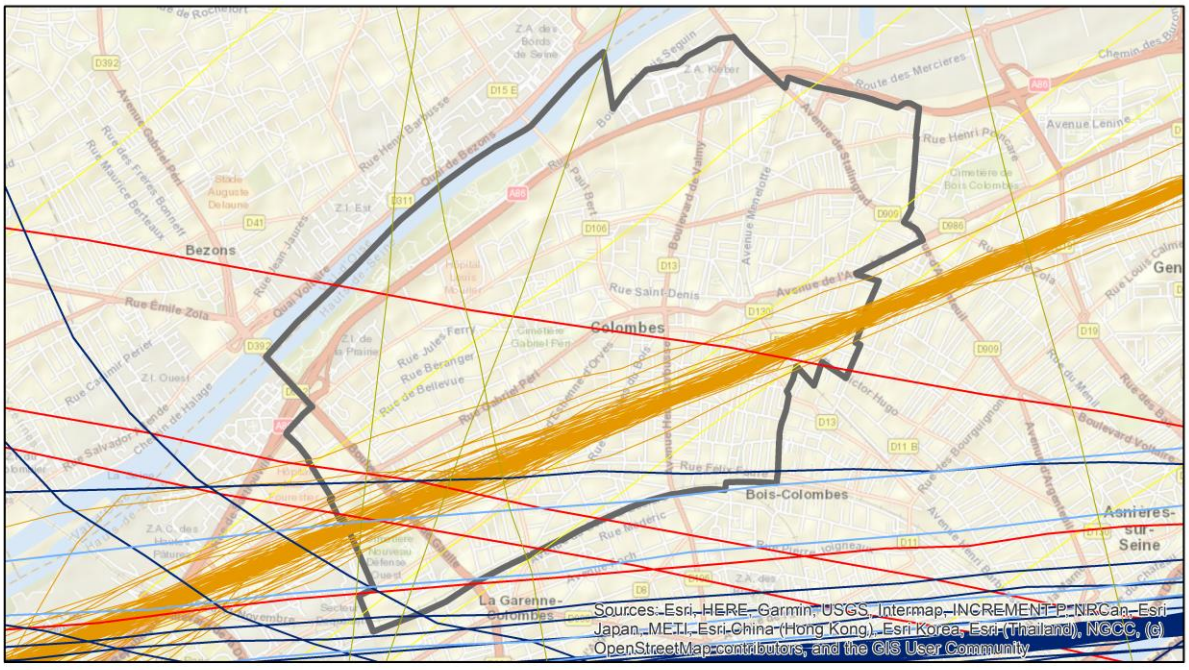

Les diagrammes ci-après présentent le nombre et la répartition des survols de la commune par configuration pour les mois de juin 2019, 2022, 2023.

1. JUIN 2019

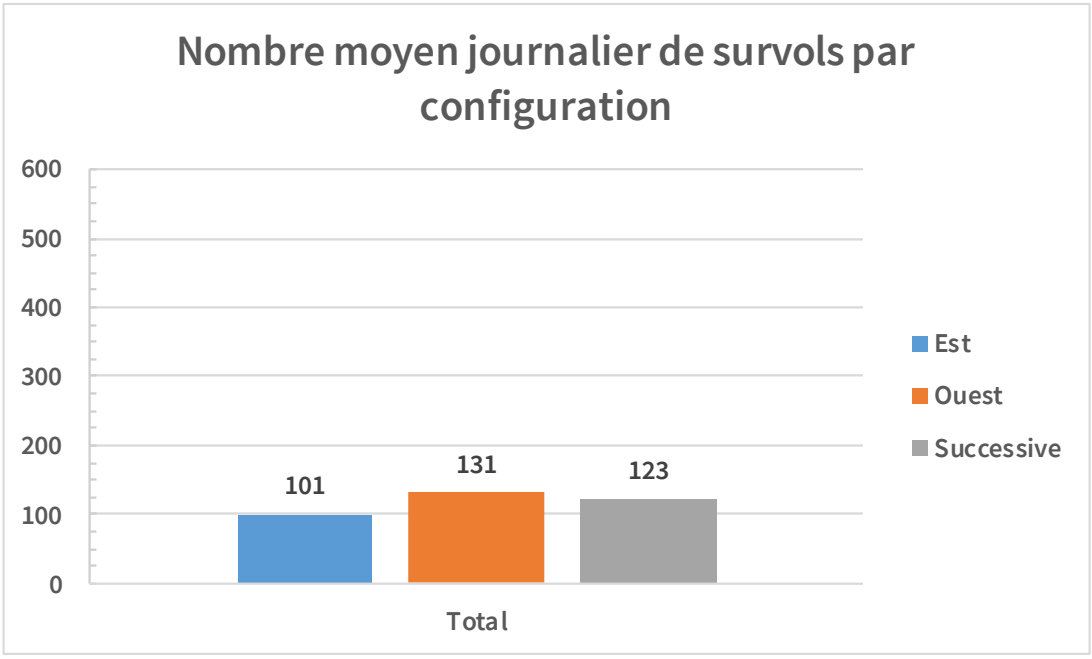

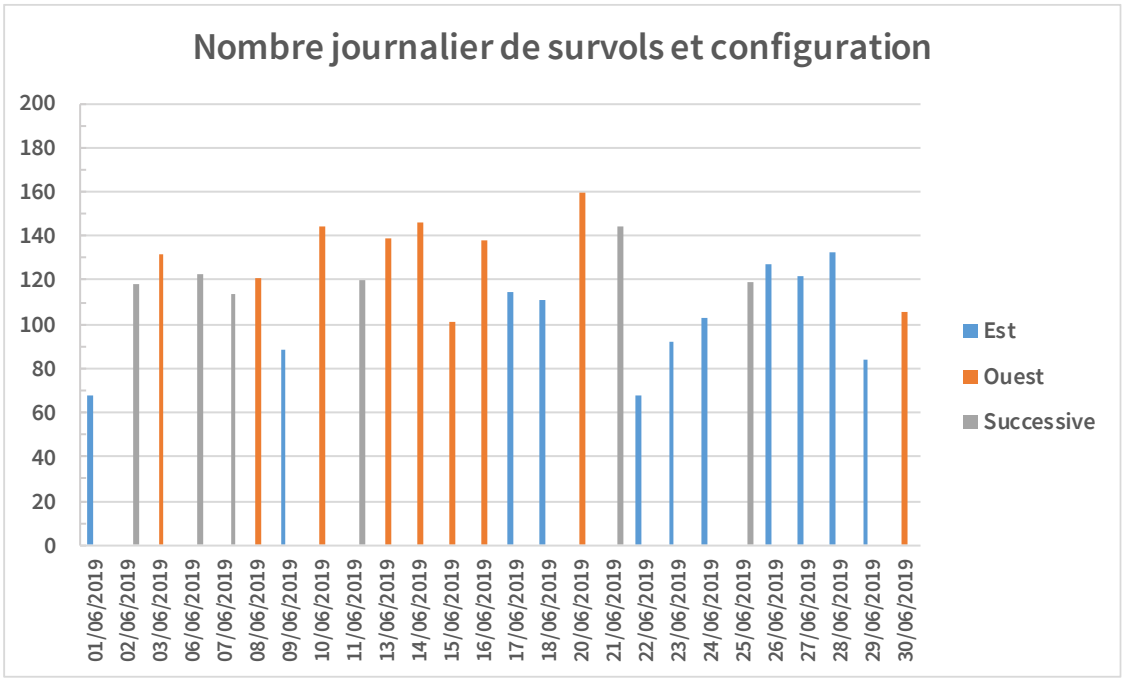

Le terme « Successive » renvoie à la moyenne du nombre de survols des jours où moins de 80% des survols se sont effectués en configuration Ouest ou en configuration Est.

L'échantillonnage a exclu les jours orageux.

2. JUIN 2022

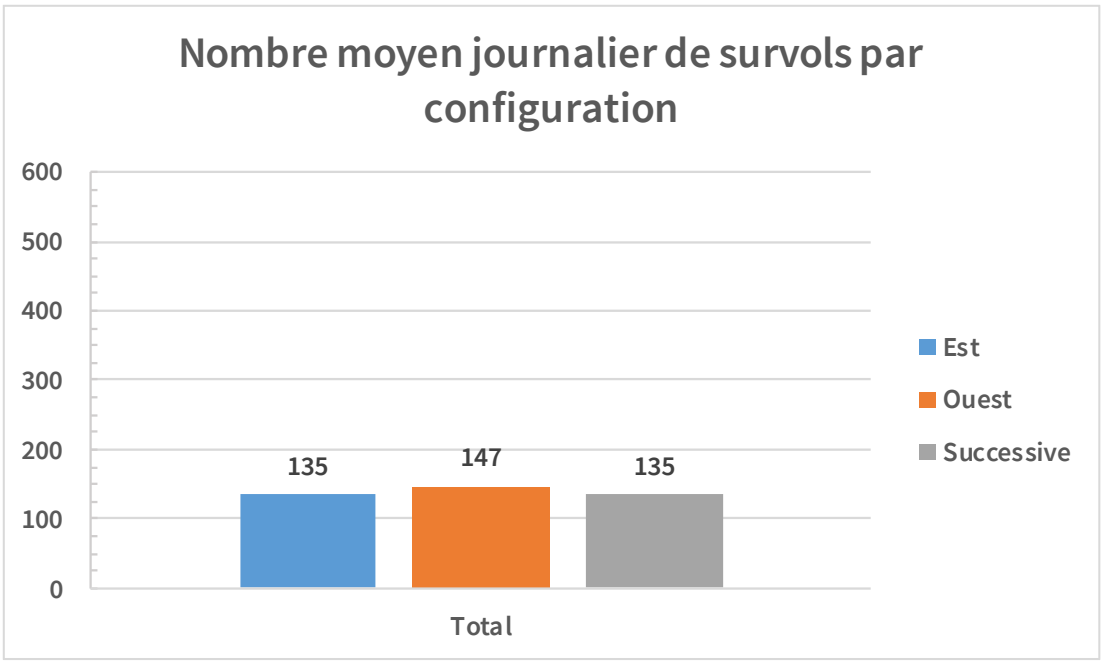

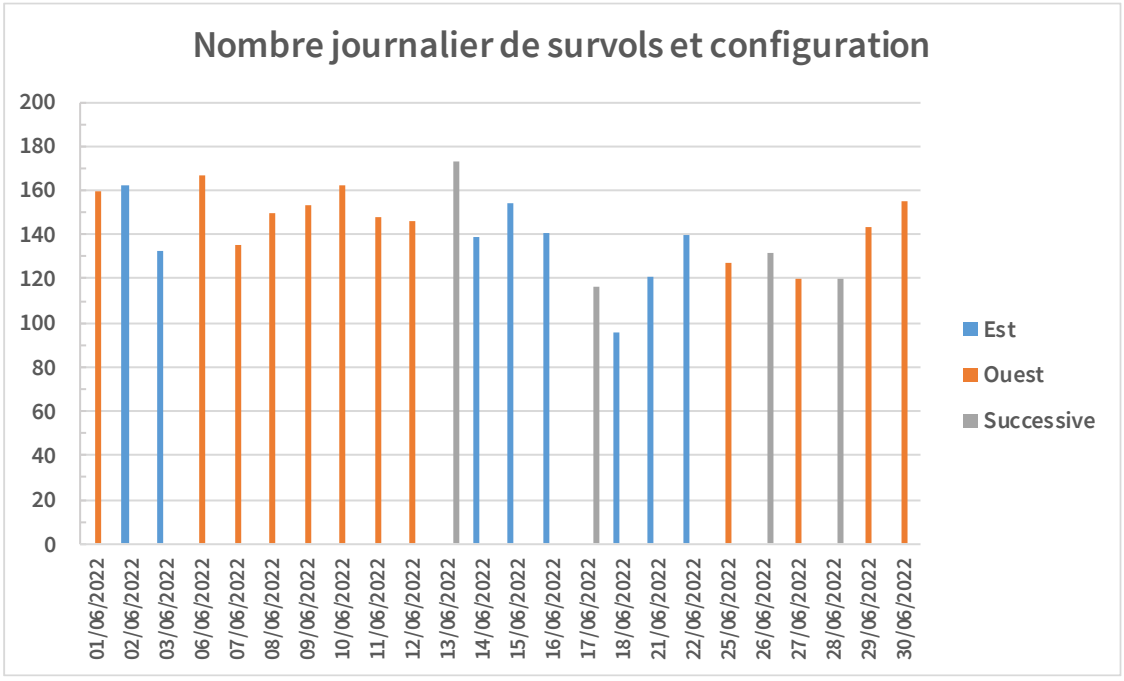

Le terme « Successive » renvoie à la moyenne du nombre de survols des jours où moins de 80% des survols se sont effectués en configuration Ouest ou en configuration Est.

L'échantillonnage a exclu les jours orageux.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

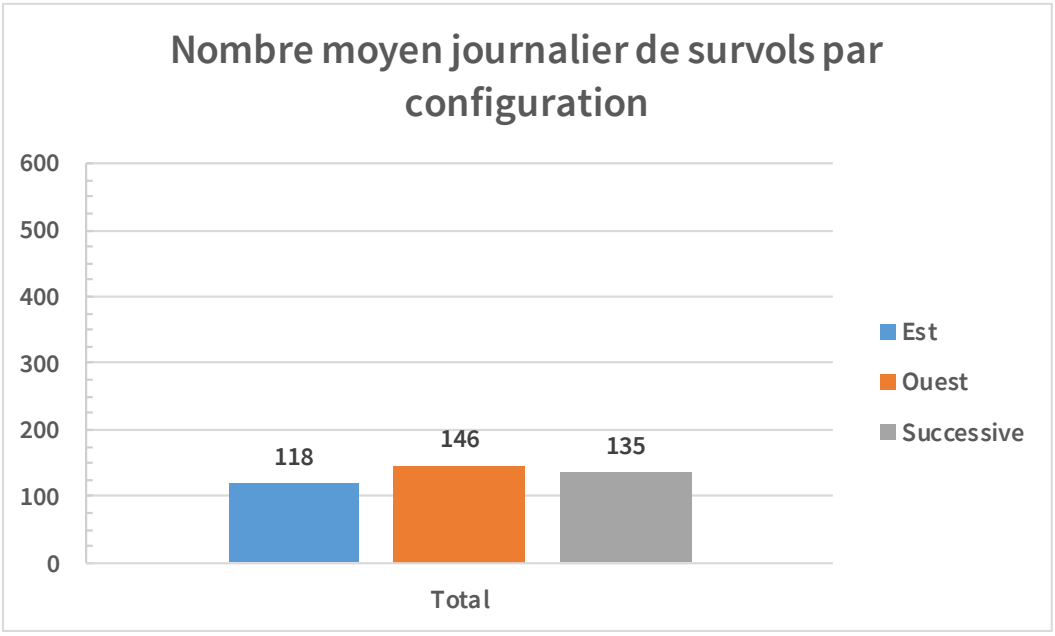

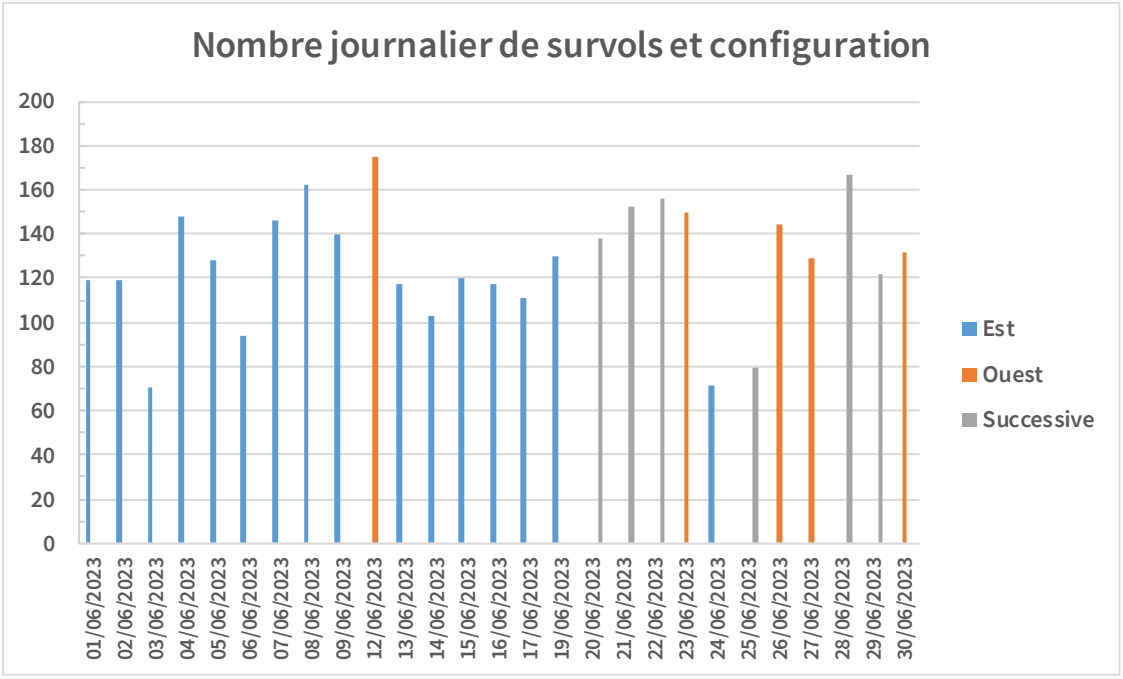

Le terme « Successive » renvoie à la moyenne du nombre de survols des jours où moins de 80% des survols se sont effectués en configuration Ouest ou en configuration Est.

L'échantillonnage a exclu les jours orageux.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

II. Configuration Face a l'Ouest

Les diagrammes ci-après identifient les survols en configuration Ouest au cours des mois de juin 2019, 2022 et 2023.

A. Repartition temporelle des survols

1. Juin 2019

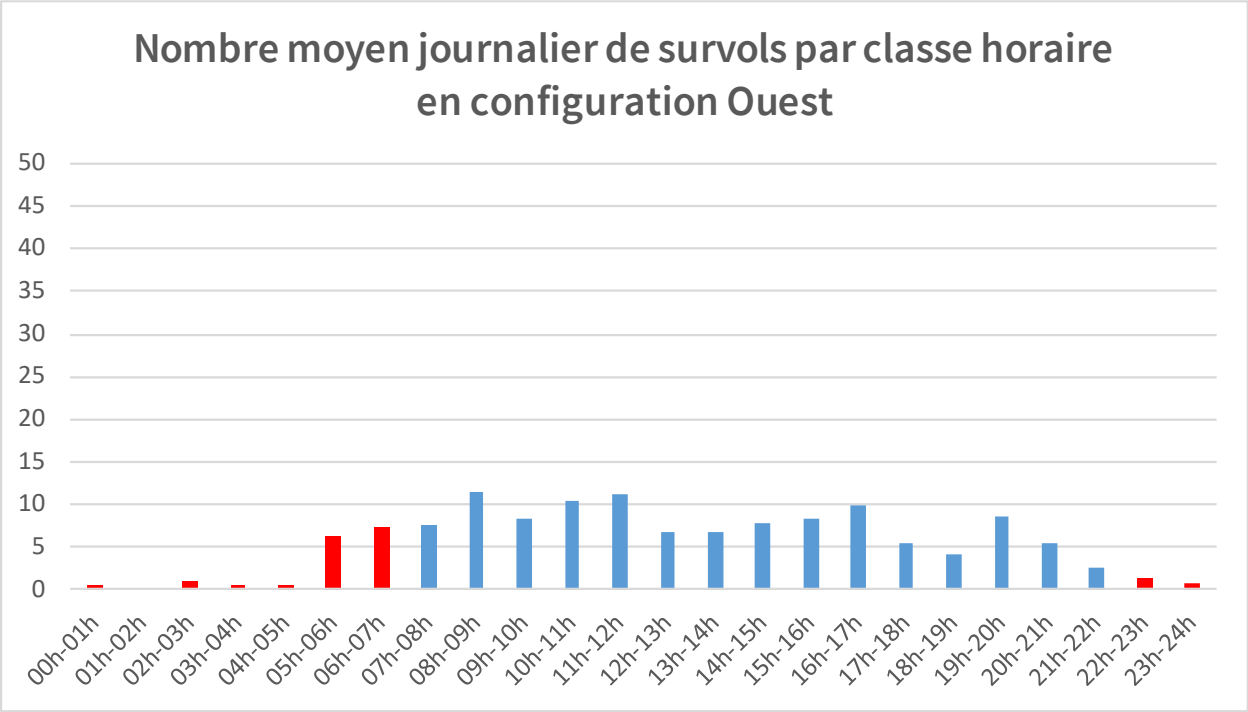

2. Juin 2022

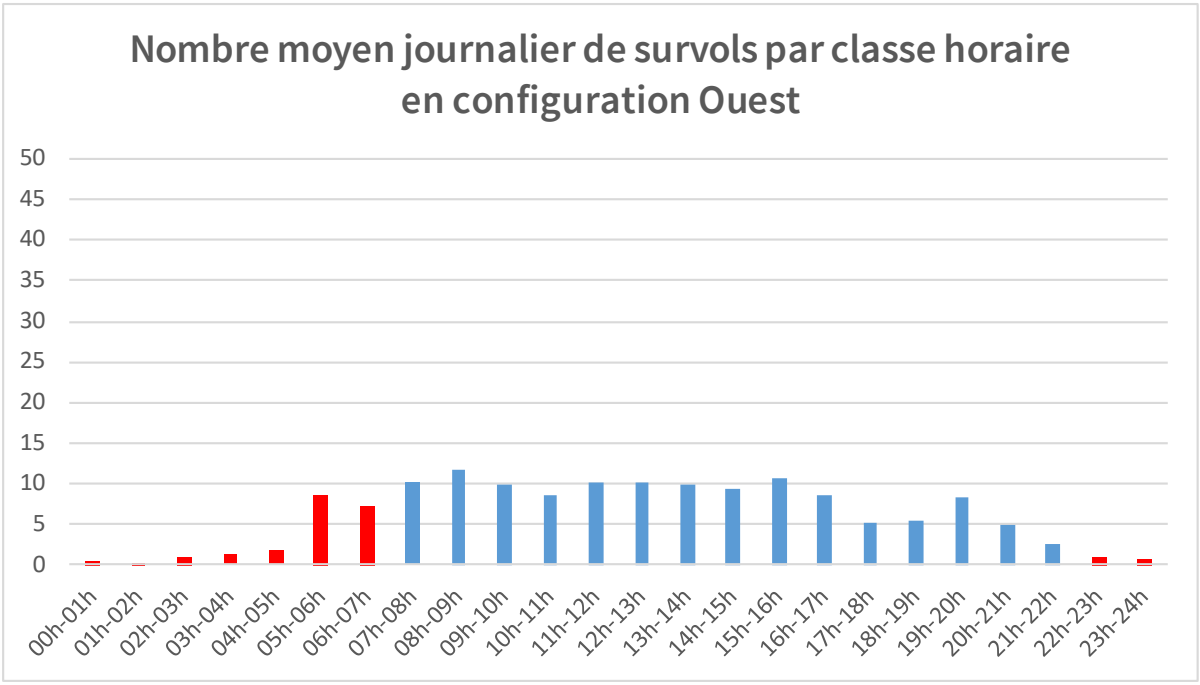

Les périodes en rouge représentent les survols de nuit, en bleu les survols en journée.

3. Juin 2023

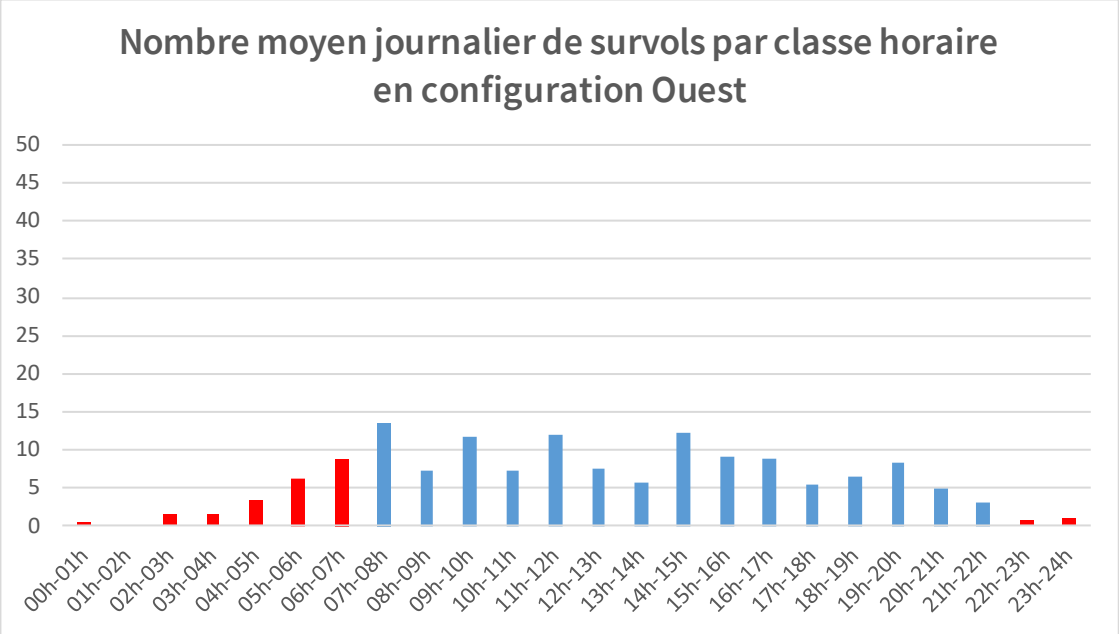

Les périodes en rouge représentent les survols de nuit, en bleu les survols en journée.

B. Repartition spatiale des survols

1. Juin 2019

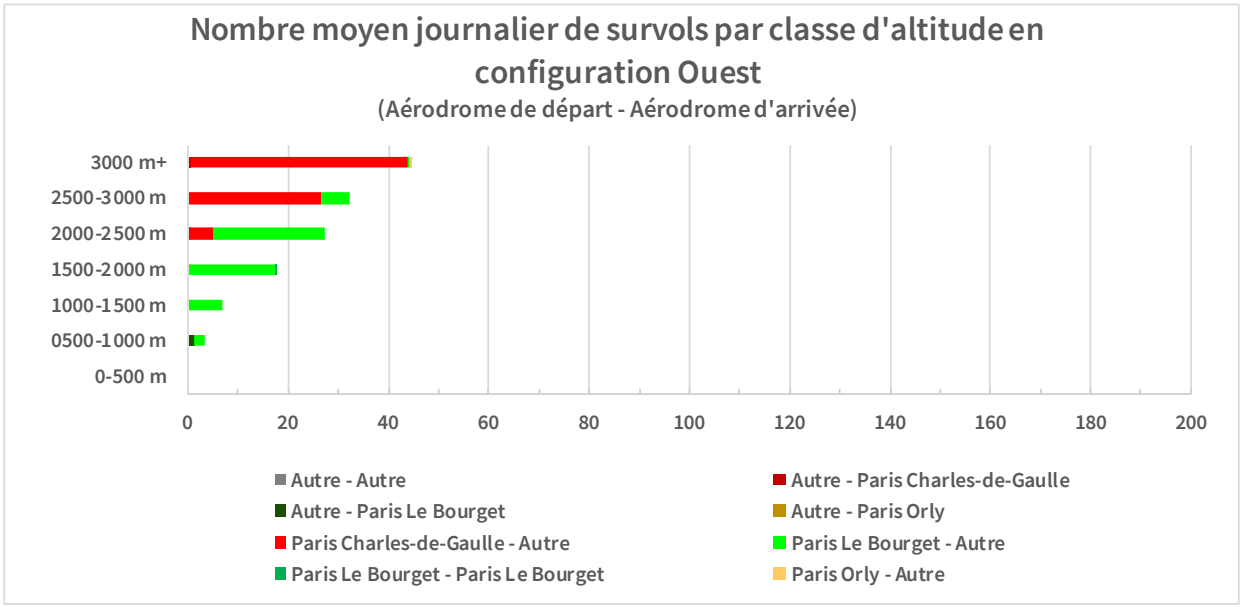

Le terme « Autre » désigne un aéroport qui n'est pas l'un des trois principaux aéroports parisiens (Paris – Charles-de-Gaulle, Paris – Orly, Paris – Le Bourget)

2. JUIN 2022

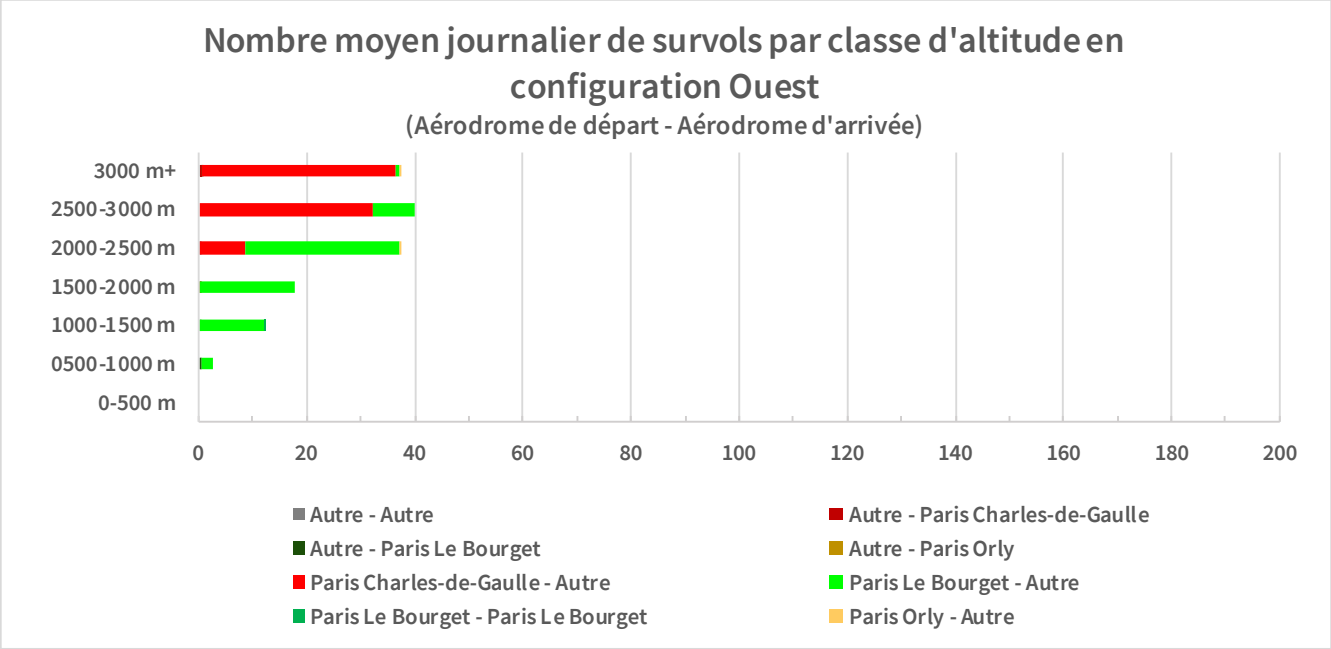

Le terme « Autre » désigne un aéroport qui n'est pas l'un des trois principaux aéroports parisiens (Paris – Charles-de-Gaulle, Paris – Orly, Paris – Le Bourget)

3. JUIN 2023

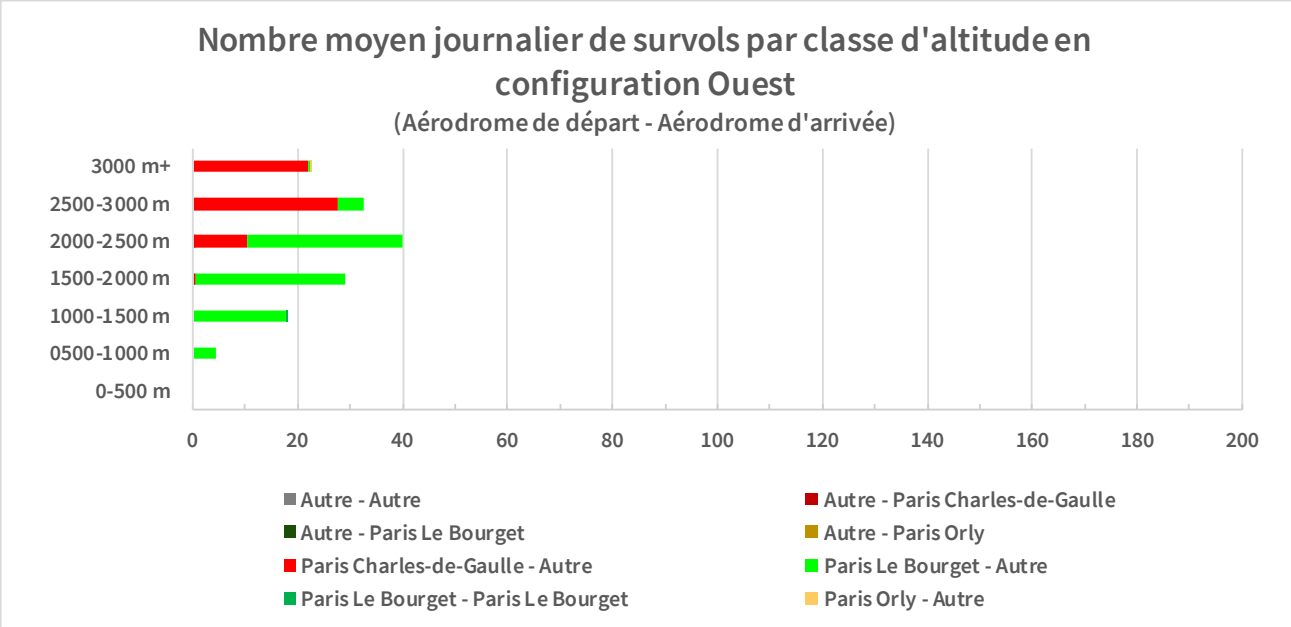

Le terme « Autre » désigne un aéroport qui n'est pas l'un des trois principaux aéroports parisiens (Paris – Charles-de-Gaulle, Paris – Orly, Paris – Le Bourget)

C. OBSERVATIONS

En configuration Ouest, les diagrammes montrent que le trafic aérien au-dessus de la commune est essentiellement lié :

- à des survols **au départ** de l'aéroport de Paris – Le Bourget, selon une trajectoire en ligne droite d'Est vers le Sud-Ouest de la commune, à des altitudes comprises entre 500 et 3 000 mètres d'altitude ;
- à des survols **au départ** de l'aéroport de Paris – Charles-de-Gaulle, selon une trajectoire du Nord vers le Sud de la commune, à des altitudes allant de 2 000 à plus de 3 000 mètres ;

Le nombre moyen de survols journaliers en configuration Ouest est de 131 en juin 2019, 147 en juin 2022 et 146 en juin 2023.

Il y a quelques variations dans la répartition moyenne de survols par classe d'altitude entre les trois mois étudiés. Il y a une augmentation des survols sur les classes d'altitude comprises entre 2 000 et 3 000 mètres entre juin 2019 et juin 2022.
En juin 2023, il y a une diminution des survols sur les classes d'altitude comprises entre 2 500 et 3 000 mètres et une légère augmentation du nombre moyen de survols sur les classes comprises entre 1 000 et 2 500 mètres par rapport à juin 2022.

En juin 2023, il y a eu 5 jours de survols d'aéronefs en configuration Ouest pour les aéroports de Paris – Charles-de-Gaulle et Paris – Le Bourget.

La répartition du nombre moyen de survols sur les horaires de la journée a connu quelques changements au cours de la période étudiée.
En juin 2019, on constate 3 pics d'activités : entre 08h et 09h avec 11,4 survols en moyenne, entre 11h et 12h avec 11,2 survols en moyenne puis entre 16h et 17h avec 9,8 survols en moyenne.
En juin 2022, on constate une augmentation globale du nombre de survols par classe d'altitude en moyenne sur la journée, et les pics d'activités se sont lissés. On distingue cependant un pic entre 08h et 09h avec 11,5 survols en moyenne, puis un second entre 15h et 16h avec 10,7 survols en moyenne.
Enfin, pour le mois de juin 2023, il y a 4 pics d'activité distincts : entre 07h et 08h avec 13,4 survols en moyenne, entre 09h et 10h avec 11,6 survols en moyenne, puis entre 11h-12h et 14h-15h avec 12 survols en moyenne par heure.

III. CONFIGURATION FACE A L'EST

Les diagrammes ci-après identifient les survols en configuration Est au cours des mois de juin 2019, 2022 et 2023.

A. REPARTITION TEMPORELLE DES SURVOLS

1. JUIN 2019

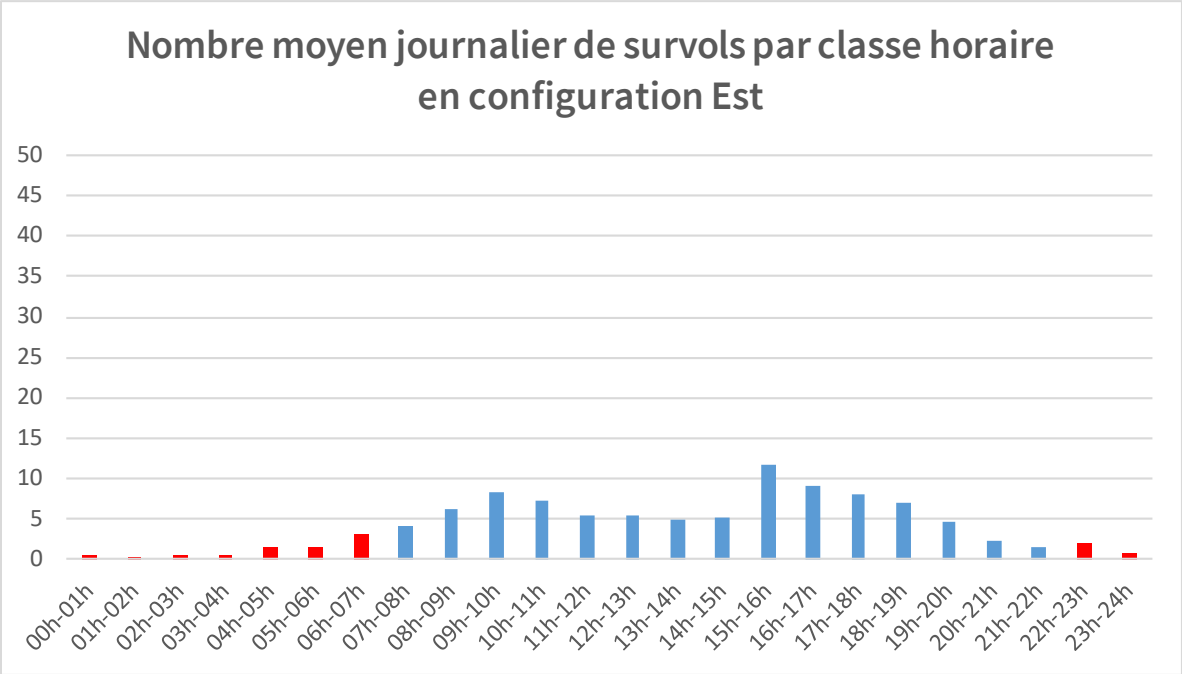

2. JUIN 2022

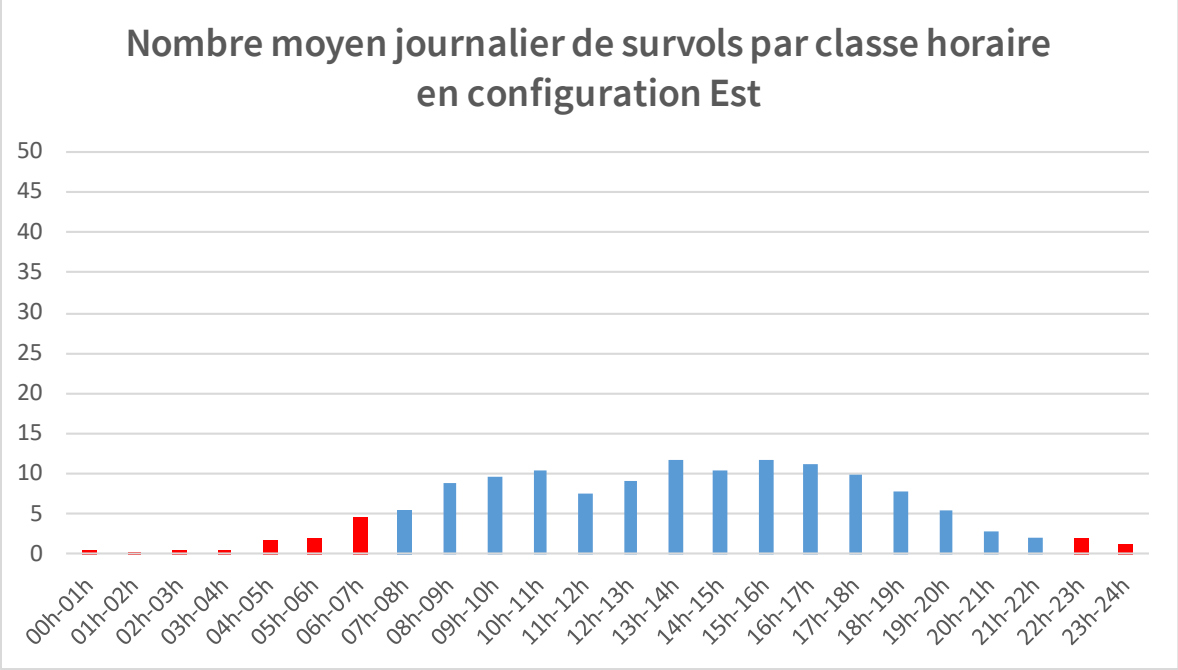

Les périodes en rouge représentent les survols de nuit, en bleu les survols en journée.

3. Juin 2023

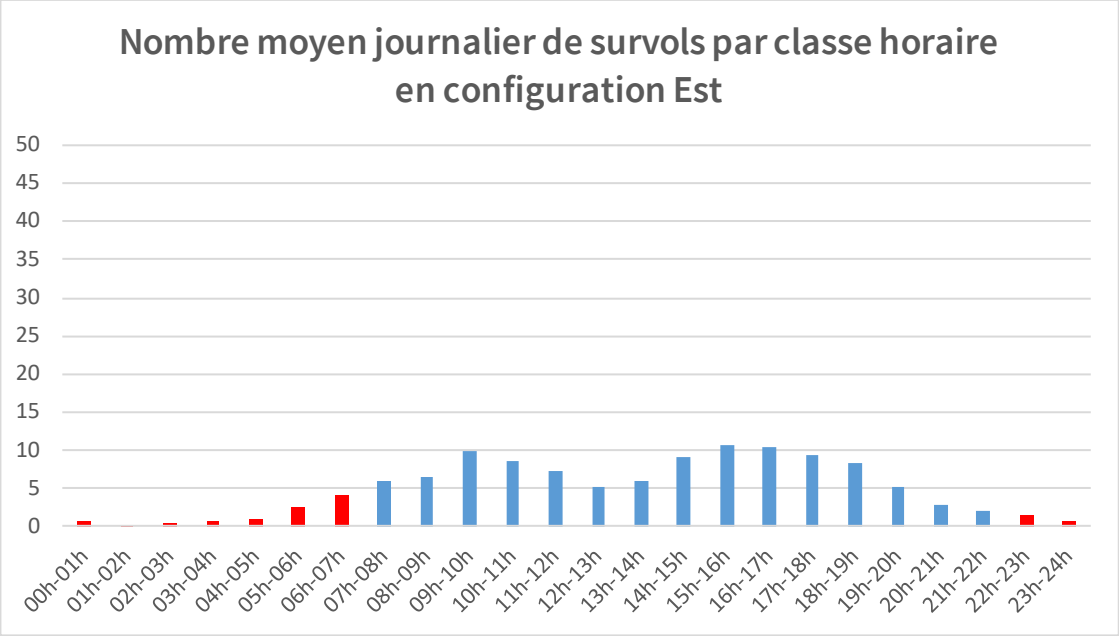

Les périodes en rouge représentent les survols de nuit, en bleu les survols en journée.

B. Repartition spatiale des survols

1. Juin 2019

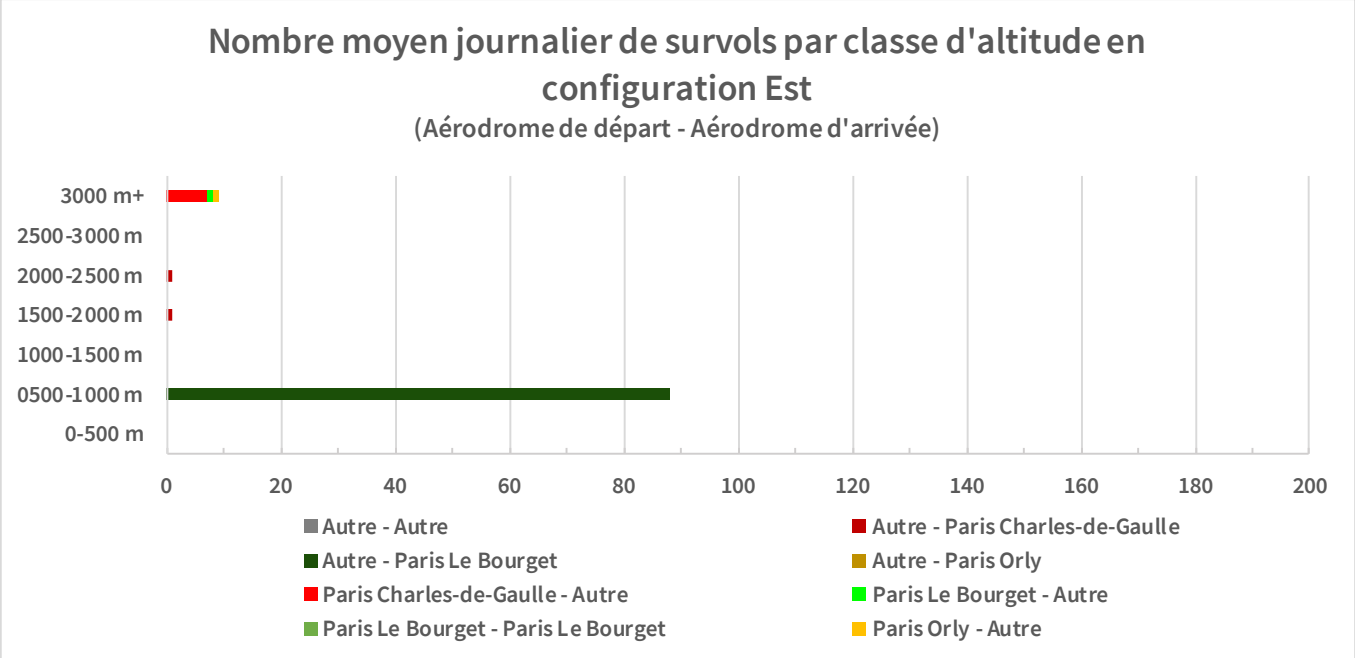

Le terme « Autre » désigne un aéroport qui n'est pas l'un des trois principaux aéroports parisiens (Paris – Charles-de-Gaulle, Paris – Orly, Paris – Le Bourget)

2. Juin 2022

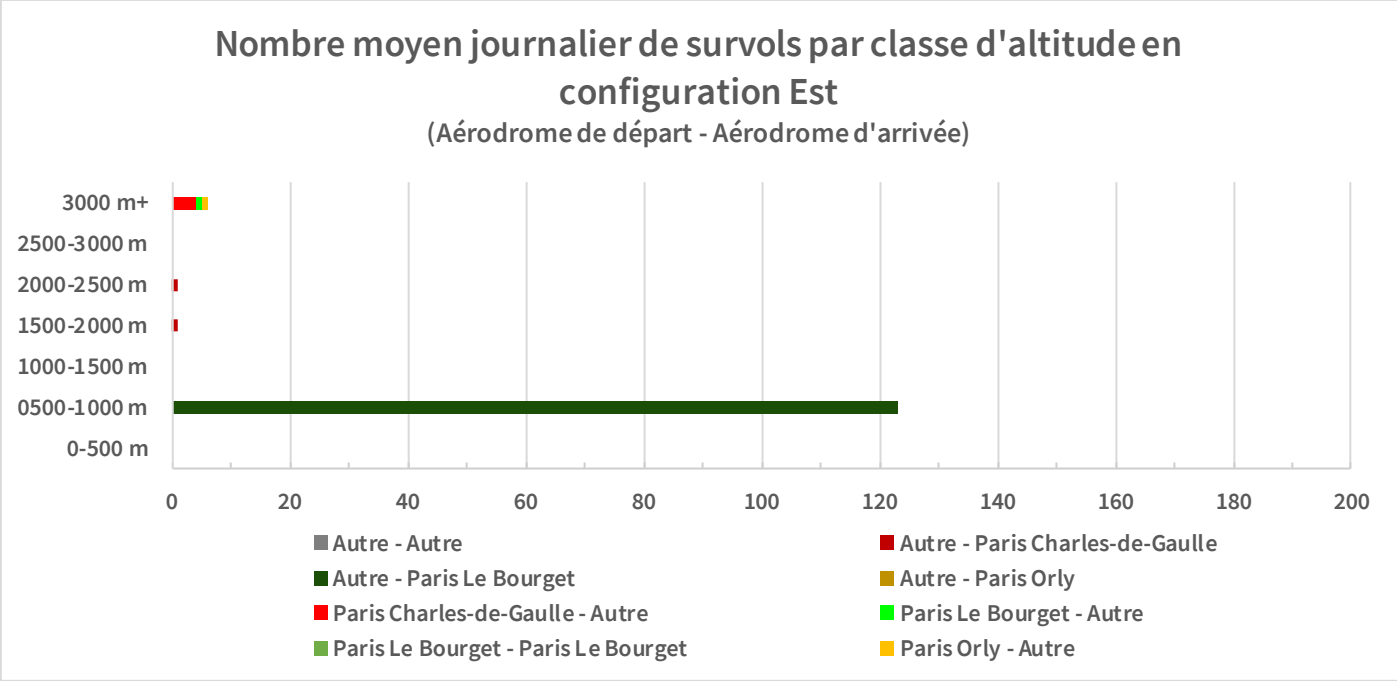

Le terme « Autre » désigne un aéroport qui n'est pas l'un des trois principaux aéroports parisiens (Paris – Charles-de-Gaulle, Paris – Orly, Paris – Le Bourget)

3. Juin 2023

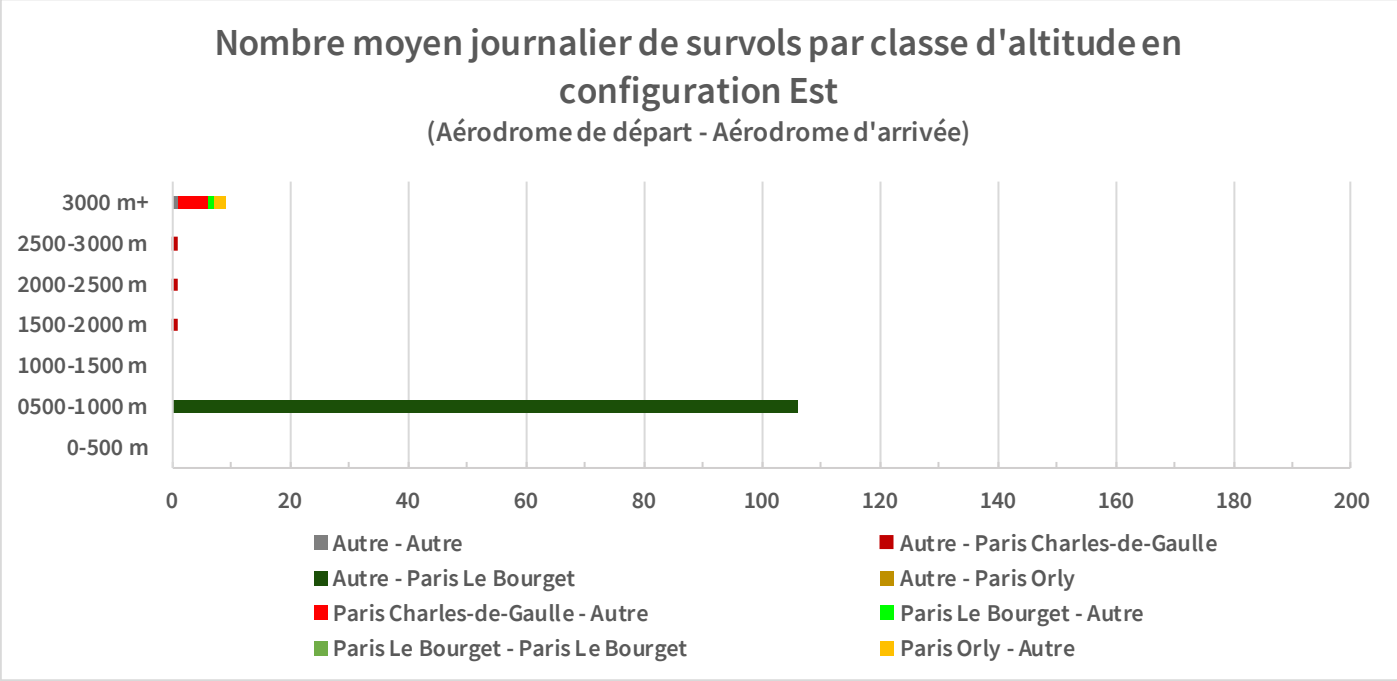

Le terme « Autre » désigne un aéroport qui n'est pas l'un des trois principaux aéroports parisiens (Paris – Charles-de-Gaulle, Paris – Orly, Paris – Le Bourget)

C. OBSERVATIONS

En configuration Est, les diagrammes montrent que le trafic aérien au-dessus de la commune est essentiellement lié :

- à des survols d'aéronefs **à destination** de Paris – Le Bourget traversant la commune du Sud-Ouest vers l'Est à des altitudes comprises entre 500 et 1 000 mètres ;
- à quelques survols d'aéronefs **au départ** de Paris – Charles-de-Gaulle, Paris – Orly, et Paris – Le Bourget à des altitudes supérieures à 3 000 mètres.

En configuration Est, le nombre moyen de survols journaliers est de 101 en juin 2019, 135 en juin 2022 et de 118 en juin 2023.

En juin 2023, il y a eu 19 jours de survols d'aéronefs en configuration Est pour les aéroports de Paris – Charles-de-Gaulle et Paris – Le Bourget.

Il y a peu de variations dans la répartition moyenne des survols par classes d'altitude. La majorité des survols se situent principalement entre 500 et 1 000 mètres d'altitude en configuration Est au cours des trois mois étudiés. En juin 2022, il y a une augmentation du nombre de survols sur cette classe d'altitude (123 survols en moyenne par rapport à 88 survols pour juin 2019). En juin 2023, il y a une diminution du nombre de survols moyens sur cette classe d'altitude (106 survols en moyenne).

La répartition temporelle du nombre moyen de survols sur les horaires de la journée a connu quelques variations.
En juin 2019, il y a deux pics d'activités : entre 9h et 10h avec 8 survols en moyenne et entre 15h et 16h avec 11,7 survols.
En juin 2022, il y a 3 pics d'activités : entre 10h et 11h avec 10 survols en moyenne, entre 13h et 14h avec 11,6 survols en moyenne, puis entre 15h et 16h avec 11,7 survols en moyenne.
En juin 2023, la répartition temporelle des survols est semblable à juin 2022, avec un pic d'activité entre 9h et 10h (10 survols en moyenne) et entre 15h et 16h (avec 10,7 survols en moyenne).

IV. CONCLUSION

L'analyse comparative des survols de la commune sur la période observée fait ressortir que :

- En configuration face à l'Ouest, on observe une augmentation d'environ 12% du nombre moyen de survols journaliers entre juin 2019 et juin 2022 (131 et 147 survols respectivement). Le nombre moyen de survols journaliers est stable entre les mois de juin 2022 et 2023 (147 et 146 respectivement).
  Les altitudes moyennes de survol ne varient pas de manière significative au cours de la période étudiée.
  La répartition temporelle des survols selon les horaires de la journée a connu quelques variations au cours de la période étudiée. Il y a 4 pics d'activités journaliers en moyenne sur le mois de juin 2023 en configuration face à l'Ouest.

- En configuration face à l'Est, on observe une augmentation d'environ 33% du nombre moyen de survols journaliers entre juin 2019 et juin 2022 (101 et 135 survols respectivement). Le nombre moyen de survols journaliers diminue ensuite d'environ 12% au mois de juin 2023 (118 survols en moyenne) par rapport à juin 2022.
  Il y a peu de changements dans la répartition moyenne des survols par classe horaire entre juin 2022 et juin 2023.
  Il n'y a pas de changement significatif dans la répartition moyenne de survols par classe d'altitude. Sur la classe d'altitude comprise entre 500 et 1000 mètres, le nombre moyen journalier de survols augmente en juin 2022 par rapport à juin 2019 (respectivement 123 et 88 survols). En juin 2023, il diminue de 14 % environ (106 survols en moyenne sur cette classe d'altitude).

Les survols au-dessus de la commune sont essentiellement liés à des aéronefs au départ et à destination de l'aéroport de Paris – Le Bourget.

On constate une légère diminution du nombre moyen journalier de survols au-dessus de la commune entre juin 2022 et juin 2023.

Sur la période étudiée, il y a 16 jours en configuration Est en juin 2023, contre 8 en juin 2022 et 11 en juin 2019. Le mois de juin 2023 se caractérise par de nombreux jours en configuration Est. Les survols à destination de Paris – Le Bourget étant à basses altitudes sur la commune dans cette configuration (entre 500 et 1 000 mètres), cela peut expliquer l'augmentation des nuisances sonores.

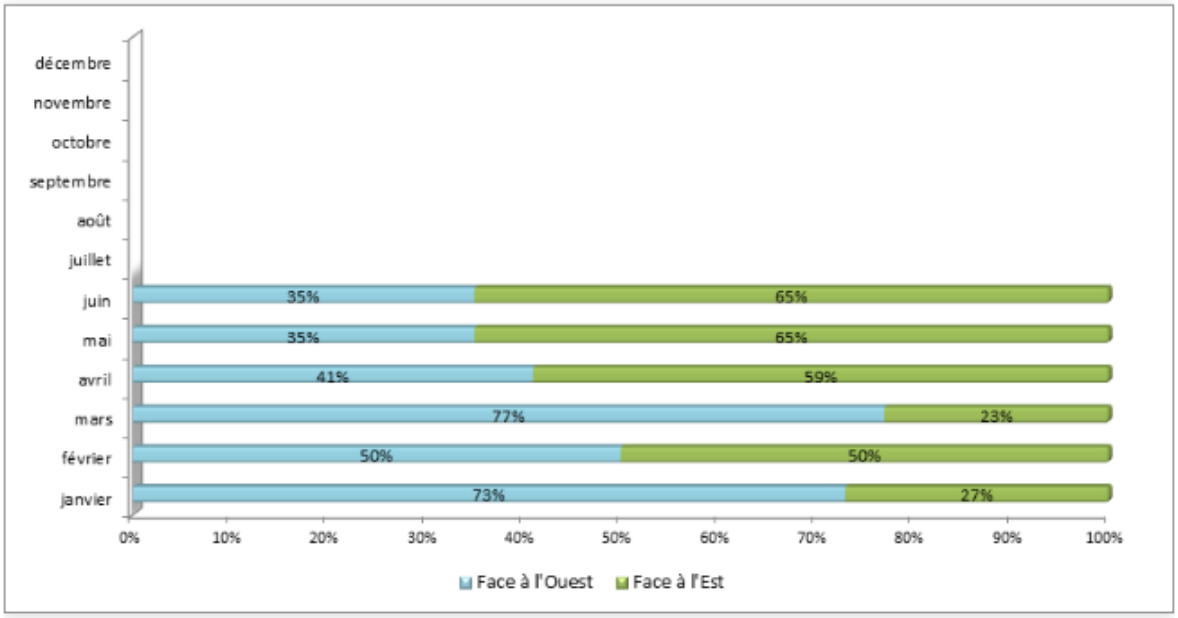

Source : DSNA

V. POUR EN SAVOIR PLUS

Les avions atterrissent et décollent face au vent : de fait, les facteurs météorologiques ont une influence sur la situation de survol de votre commune. La section « Configurations » de cette page : https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/trafic-aerien-en-ile-france permet d'observer la répartition du trafic pour les aéroports franciliens.

En région parisienne (et limitrophes), deux outils vous permettent de visualiser la situation sonore relatives aux survols d'aéronefs :

- La plateforme SURVOL (https://survol.bruitparif.fr), référence les mesures de bruit aéronautique réalisées par BruitParif. Vous pouvez y consulter les rapports de campagnes de mesures réalisées aux abords de votre commune, ainsi que les mesures en temps réelles des stations de mesures fixes ;
- L'outil Vitrail (https://vitrail.entrevoisins.org/vitrail/) qui vous permet de visualiser en temps décalé les aéronefs survolant la région Parisienne, et les mesures de bruit associées réalisées par les capteurs de mesures du gestionnaire d'aéroports.

Enfin, des mesures de restrictions s'appliquent aux aéroports. Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter les arrêtés relatifs aux restrictions d'exploitation d'une plateforme sur l'Atlas des aéroports du site de l'ACNUSA (https://www.acnusa.fr/atlas-des-aeroports-76) en sélectionnant l'aéroport de votre choix, rubrique « Textes juridiques en vigueur ».
Le non-respect de ces restrictions est passible de sanctions (amendes administratives) prononcées par l'ACNUSA.